

Memo : du conseil du 15 février 2021

Compte-rendu – CA

Présents :

Les membres du conseil : Denys et Marie-Noëlle Achard, Henri Cirera, Simone Borel,
Excusée : Annick Desmoulins
Adhérente présente : Josette Para.

Ordre du jour du conseil :

- **Observations du compte-rendu du CA du 05/02/2021 ;**
- **Observations du projet de statuts de RESPECTS**
- **Assemblée générale extraordinaire pour modification des statuts**
- **Préparation de l'Assemblée Générale**
- **Questions diverses**

Compte-rendu

1. **Observations du compte-rendu du conseil d'animation du 05/02/2021 :**

Différentes observations des membres du conseil sont discutées en séance.

- Décision : Modifier le compte-rendu du conseil d'animation du 05/02/2021 et l'adresser aux membres du conseil et à Jacques.

2. **Observations du projet de statuts de RESPECTS**

Le projet de nouveaux statuts, discuté lors du dernier conseil d'animation, avait été adressé aux membres pour la vérification de la bonne rédaction des observations émises.

Après quelques nouveaux aménagements, le projet de statut est validé en séance.

- Décision : Modifier le projet de statuts de RESPECTS.

3. **Préparation de l'Assemblée Générale**

Les contraintes sanitaires liées à l'épidémie, l'indisponibilité de la salle de réunion attribuée par la Mairie ne permettent toujours pas d'organiser les assemblées générales annuelles.

En conséquence, nous décidons de préparer une AG en envoyant par e-mail à l'ensemble des adhérents la convocation en joignant tous les documents nécessaires :

- 1/ L'ordre du jour de la réunion
- 2/ Le compte-rendu moral
- 2/ Les documents comptables et budgétaires pour le compte-rendu financier
- 3/ La liste des candidats au conseil d'animation
- 4/ Le bulletin de vote par correspondance listant tous les points de l'AG nécessitant un vote, document qui devra être renvoyé par retour d'e-mail ou par courrier le 12 avril au plus tard.

Le dépouillement des votes aura lieu le jour de l'AG avec au moins 4 personnes composant le conseil d'animation existant et un compte-rendu des résultats sera établi pour être communiqué à l'ensemble des adhérents.

Dans la semaine qui suit la date de l'AG le nouveau conseil d'animation sera convoqué pour l'organisation et la répartition des tâches.

La date arrêtée pour l'AG est fixée au vendredi 16 avril 2021.

Les convocations devront être adressées avant le 29 mars et comporter les documents nécessaires au vote et cités précédemment.

L'ordre du jour discuté en séance est établi comme suit :

- rapport moral,
- rapport financier,
- élection des candidats au conseil d'animation,
- montant de la cotisation portée à 10€ au 01 janvier 2022,
- questions diverses : collecte de livres neufs ou en très bon état pour enfants et adolescents de 3 à 14 ans récupérés lors des livraisons des achats groupés, site web commun à RESPECTS Gap et RESPECTS Occitanie, organisations de réunions plénières portant sur les huiles essentielles, les graines de montagne, le jardinage...

Une des premières tâches consiste à adresser un appel à candidature à tous les membres de l'association.

Josette préparera une fiche de candidature ainsi que le texte du mail. Les adhérents seront invités à répondre avant le 25 mars 2021 soit par mail à l'adresse adherents@respects.fr soit à l'adresse du siège de l'association RESPECTS 92 Route de Valserrès 05000 Gap.

Les membres du conseil d'animation élaborent en commun le rapport moral de l'année 2020, Marie-Noëlle se charge de préparer le rapport financier.

- Décisions : Préparer une fiche de candidature au conseil d'animation, élaborer les rapports moral et financier de l'année 2020.

4. Assemblée générale extraordinaire pour modification des statuts

Une AG extraordinaire aura lieu à la suite de l'AG ordinaire pour modifier les statuts en vue de légaliser une gestion collégiale de RESPECTS, si aucun des membres du nouveau conseil d'animation n'acceptait d'être candidat au poste de Président.

5. Questions diverses

- Marie-Noëlle fait observer que la Banque Postale prend des frais pour chaque chèque déposé au guichet ou à l'automate, générant des coûts élevés pour l'association. Simone et Josette adresseront un message à leurs banques respectives pour connaître les montants des différents frais pour la tenue de compte, le dépôt de chèque et l'accès à Internet.

Une discussion s'engage sur la possibilité pour les adhérents d'établir un chèque à l'ordre du référent du produit, à charge pour ce dernier de payer directement l'association RESPECTS.

- Concernant la facture du riz adressée par mail tout dernièrement, Simone et Marie-Noëlle signalent qu'elle comporte un tarif plus élevé générant un petit bénéfice pour RESPECTS.
- Denys a contacté l'éditeur Yves Michel pour lui préciser que l'association était intéressée par la présentation du livre de M Roland De Miller portant sur l'écologie mais en raison de la crise Covid 2019, la salle prêtée par la Mairie est indisponible. Ce point sera revu ultérieurement lorsque les conditions sanitaires le permettront.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Pour R.E.S.P.E.C.T.S
Josette PARA